



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt quatre et le 9 du mois d'avril à 18 heures, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Membres votants : 15 (4 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, Pierre MACHE, Nicolas TARDIF, Stéphanie CISCARD, Marie-Laure LEGER, Ivan RICORDEL, Hervé BONAUD, Emmanuelle DUPUY, Dominique DEVILLERS, Isabelle VIRONDEAU, Murielle GENTE .

MEMBRES ABSENTS Alexandre TRONCHE (pouvoir ML Léger) Isabelle SEGUY (pouvoir N. Tardif) , Stéphane FARGE (pouvoir I. Ricordel) Stéphane LARCIER (pouvoir P. Maché) .

Secrétaire de séance : Isabelle VIRONDEAU

Date de convocation : 02 avril 2024

DELIBERATION N° 2024. 21 affectation des résultats 2023 de la section de fonctionnement au budget 2024 BUDGET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Christophe CARON, maire

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023,

Considérant que ledit compte est exact et conforme au compte de gestion du comptable public,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Considérant les éléments suivants :